



Département	Vendée
Commune	Challans
Fouille préventive réalisée par	Archeodunum
Responsable scientifique	Mme Maude BEURTHERT
Aménageur	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA VENDÉE
Nature de l'aménagement	Travaux routiers
Suivi scientifique	DRAC Pays de la Loire



# « LA PIÈCE DU PALIS » À CHALLANS

## MISE EN 2X2 VOIES DE LA RD948 ENTRE AIZENAY ET CHALLANS

### SECTION CHALLANS - SAINT-CHRISTOPHE-DU-LIGNERON

Cette fouille, réalisée sur une superficie de 6054 m<sup>2</sup>, a révélé la présence de 220 trous de poteaux et de 45 fossés organisés majoritairement au sein d'enclos curvilinéaires et rectilinéaires (Fig. 1). Parmi les concentrations de trous de poteaux, six bâtiments ont pu être restitués ainsi que des systèmes palissadés. Le mobilier céramique récolté lors de la fouille n'a pas permis d'affiner la chronologie du site au-delà d'une période de deux siècles comprise entre le XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle. La chronologie relative consent néanmoins à proposer 7 phases d'occupation du site dont trois principales :

- La première implantation humaine correspondrait à la mise en place de deux (voire de trois) enclos. Au nord de la zone 1, l'enclos A serait partitionné en deux espaces par un fossé orienté nord-sud. Son entrée s'agenceraient au sud-ouest et sa surface enclose serait donc supérieure aux 415 m<sup>2</sup> appréhendés lors de la fouille. Dix-sept trous de poteaux prennent place dans sa moitié orientale laissant l'ouest de l'enclos vierge de toute structure.

Au nord de la zone 2, deux fossés pourraient avoir été synchrones (« enclos » E'). Ils délimitent de nombreux trous de poteaux qui semblent s'organiser en plusieurs systèmes palissadés. Le fossé présent au sud-ouest pourrait également avoir servi de délimitation à l'enclos E'' situé au centre de la zone 2.

Ce dernier s'étend sur une superficie de 149 m<sup>2</sup> et abrite une grande concentration de trous de poteaux relativement bien agencés en son sein. Deux bâtiments rectangulaires ressortent de cette concentration : le premier, sur 13 poteaux, s'étendrait sur une surface de 33,50 m<sup>2</sup>. Il pourrait avoir été partitionné en longueur sur sa moitié méridionale et trois impacts présents en son sein résulteraient de la présence d'un aménagement interne. Le second bâtiment se développerait, parallèlement au premier, sur 9 poteaux et sur 34,55 m<sup>2</sup>. Deux impacts conservés en son centre pourraient avoir soutenu la faitière de l'édifice, témoignant ainsi d'une couverture à 4 versants.

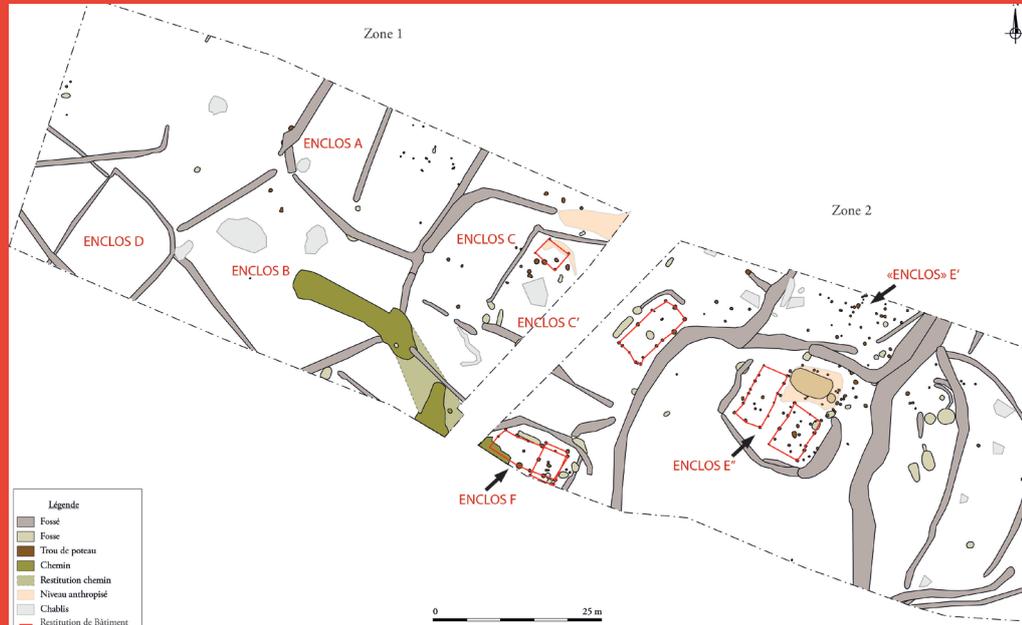
Au nord de ces deux bâtiments et toujours dans l'emprise de l'enclos E'' se développe une structure excavée de 6,30 m par 3,50 m, conservée sur une profondeur de 4 à 18 centimètres et entourée de 12 poteaux.

- Dans un second temps, l'occupation semble se densifier et s'étendre au centre et au sud des constructions précédentes. Ces dernières pouvant être encore partiellement fonctionnelles. Quatre nouveaux enclos s'organisent autour d'un axe de circulation ouest-est permettant d'accéder de l'enclos B à l'enclos C puis à l'enclos C'. Le sud de l'enclos C semble quant à lui accessible par une entrée en chicane localisée au nord de l'enclos F.

Là encore, l'occupation du site s'organiserait à l'ouest autour d'enclos vierges de toutes constructions comme c'est le cas de l'enclos B et de l'enclos C alors qu'au centre, les enclos C' et F regroupent une forte concentration de vestiges qui rappellent la configuration de l'enclos E'' attribué à la phase précédente.

Parmi les trous de poteaux découverts au sein de l'enclos C', quatre forment le plan d'un bâtiment de type « grenier » de 3,80 m par 3 m. Dans la partie orientale de ce même enclos, 13 impacts dessinent le plan d'un bâtiment rectangulaire de 42,63 m<sup>2</sup> qui semble avoir été protégé le long de son flanc occidental par des structures fossoyées. Les poteaux axiaux localisés au niveau des pignons du bâtiment pourraient avoir soutenu une toiture à deux pans. Enfin, au sud de l'emprise, l'enclos F abriterait deux bâtiments successifs de 42 m<sup>2</sup> et de 19 m<sup>2</sup>.

- L'abandon de cette occupation rurale semble avoir



été progressif, et des fossés de drainage et/ou d'irrigation succèdent aux fossés d'enclos.

Des zones empierrées, interprétées lors du diagnostic comme étant des vestiges de solins se sont révélées être, après un décapage exhaustif de l'emprise de fouille, constitutives d'un ancien chemin qui a pu être dégagé sur 5 m de large et sur une quarantaine de mètres de long, au sud de l'emprise. Son aménagement recouvre en partie les fossés d'enclos attribués à la phase précédente. C'est le cas également d'un dernier enclos (enclos D) localisé au sud-ouest de la fouille et qui recoupe également le fossé méridional de l'enclos B.

L'omniprésence de tessons de céramique attribués au XIV<sup>e</sup> siècle dans les comblements de l'ensemble des structures du site et l'absence de mobilier plus tardif ne permettent pas, malheureusement, de dater la dernière occupation du site ni son abandon. Quoiqu'il en soit, il semblerait que le site ait été finalement libéré de ses constructions au cours du XIV<sup>e</sup> siècle et que l'intervention humaine ait été moins impactante par la suite, bien que toujours présente. Avant notre intervention, la zone étudiée était constituée de prairies ouvertes dédiées à la pâture, activité dont il ne reste aucune trace et qu'elle aurait pu accueillir dès la fin de l'époque médiévale.

Pour résumer, le site de la « Pièce du Palis » ne comporte aucune structure antérieure au XII<sup>e</sup> siècle, car bien que des tessons de céramique du premier Moyen Âge aient été découverts sporadiquement au sein de quelques structures, ils sont toujours mêlés à du mobilier daté des XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles. L'occupation médiévale semble donc avoir perduré deux siècles et avoir eu une vocation agropastorale. Il est fort probable en effet que les enclos présents en zone 1 aient essentiellement servi au pacage d'animaux ou encore à la production de fourrage.

L'absence de structures inhérentes aux activités domestiques et artisanales comme des fours, foyers, silos ... et le faible nombre d'artefacts récoltés laissent à penser que l'habitat pouvait être saisonnier ou se situer hors de l'emprise étudiée. Les bâtiments mis au jour sur le site s'apparenteraient plutôt ici à des annexes agricoles destinées à abriter des animaux et/ou des productions de fourrage par exemple qu'à de véritables maisons d'habitation.

Cet établissement agropastoral pourrait s'apparenter à une borderie ou à une métairie, qui n'aurait été que partiellement appréhendée par la fouille et dont l'importance ne peut malheureusement pas être évaluée. Cependant, la topographie du site et l'étude de son environnement immédiat laisse supposer que cette occupation pouvait se développer au nord de la route actuelle et se rattacher à un établissement plus vaste qui pourrait se situer sous l'actuelle ferme de « La Gérie ». Il pourrait s'agir ici d'un habitat pionnier qui se serait implanté au début du XII<sup>e</sup> siècle sur des terres nouvellement acquises suite au défrichement ou à l'assainissement de ce territoire. Il convient toutefois de rester très prudent ici quant à l'origine et au statut de cette occupation car l'intégralité du site n'étant pas appréhendée, seule une extension de la zone de recherche permettrait de répondre à nos interrogations.

Maude BEURTHERT  
Archeodunum

Fig. 1  
Plan des vestiges découverts sur le site de « La Pièce du Palis » à Challans (85)  
© M. BEURTHERT